

## **Le discours de positionnement français et russe à l'assaut de l'espace politique africain**

**Tenan YEO**

Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo

(Côte d'Ivoire)

[yeotenan22@gmail.com](mailto:yeotenan22@gmail.com)

### **Résumé :**

*Cette étude porte sur l'analyse des discours tenus par les ministres des Affaires étrangères français et russe en terre africaine dans le cadre d'une offensive diplomatique en contexte de crises multiformes. Les discours institutionnels des chefs de la diplomatie de ces deux pays qui s'inscrivent résolument dans la défense, la préservation ou encore la conquête de zones d'influence sont porteurs de sens à divers niveaux. Ainsi, par l'analyse nous avons mis en exergue la généricité de ce discours, qui s'inscrit dans la modalité narrative, une forme discursive de la construction de l'image de soi et de la déconstruction de celle de l'autre. Par la suite, nous avons interrogé la visée sous-jacente à cette production, qui s'avère être propagandiste. Pour finir, par l'analyse de l'espace sémantique africain, l'impact de ce discours d'influence a été jugé minime dans la logique d'une Afrique qui se veut désormais mondialisé et ouverte au multilatéralisme.*

**Mots clés :** institutions, discours, narratif, propagande, influence.

### **French and Russian positioning discourse on the assault on African political space**

#### **Abstract :**

*This study focuses on the analysis of speeches made by the French and Russian foreign ministers on African soil as part of a diplomatic offensive in the multifaceted crisis. The institutional speeches of the heads of diplomacy of these two countries, which are resolutely part of defense, preservation or even conquest of zone of influence, are meaningful at various levels. Thus, through analysis we*

*have highlighted the generic nature of this discourse, which is part of narrative modality, a discursive form of the constructing of the image of oneself and the deconstructing of that of the other. We subsequently questioned the underlying purpose of this production, which turn out to be propaganda. Finally, through the analysis of the African semantic space, the impact of this influential discourse was judged minimal in the logic of an Africa, which now want to be globalized and open to multilateralism.*

**Keywords:** *institutions, speeches, narrative, propaganda, influence.*

## Introduction

La notion métaphorique de “pré-carré” qui traduit l’influence tant politique, militaire qu’économique et culturelle de certains États sur d’autres illustre bien les rapports de dominance dans les relations internationales. Au-delà du principe d’égalité entre les États promulgué par la Charte des Nations Unies (ONU)<sup>1</sup> en son article 2, il se démarque dans les relations internationales entre États, l’ascension “d’États puissants” ayant influence et droit de regard sur les autres plus “faibles”. Dans cette logique et au gré des conjonctures politiques, il s’instaure entre les puissances étatiques une lutte pour conquérir, défendre ou préserver leur zone d’influence politique, le pré-carré. Cette ambition d’influence donne jour à la résurgence de la présence russe en Afrique subsaharienne dans des sphères traditionnellement influencées par la présence française, créant du coup des « rapports entre ses unités politiques qui se conçoivent *en termes d’hostilités* » (A. Bussié Bi N’Ze 2021 : 85 ; A. Arkhengelskaya 2013 : 64). Le terrain africain est devenu dans ce cadre un « nouveau front géopolitique » (M. Audinet & K. Limonier 2022 : 133) où s’affrontent les puissances en opposition à travers une activité discursive soutenue. Ainsi, pour porter leurs visions, leurs ambitions et les idéaux qui légitiment leur présence en terre africaine, ces institutions étatiques, incarnées par leurs ministres des affaires étrangères, se muent en des appareils politico-discursifs dans le cadre de leur campagne diplomatique.

---

<sup>1</sup> La Charte des Nations Unies (ONU) est un traité adopté le 26 juin 1945 à San Francisco. Elle définit les objectifs et les principes de l’organisation ainsi que la composition, les missions et les pouvoirs des organes exécutifs.

Cette étude se penche sur les discours prononcés par le ministre des affaires étrangères de la Russie, Sergeï Lavrov, et par la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, Catherine Colonna dans différents pays africains dans le cadre d'une offensive diplomatique. Les chefs de la diplomatie de ces deux puissances ont eu une présence assidue en terre africaine dans un contexte de crises multiformes et de renouvellement de paradigme de gouvernance. En effet, ce ballet diplomatique fait suite non seulement à l'éclatement de la guerre russo-ukrainienne, des crises dans le sahel avec leur corolaire de coup d'état mais aussi de la rupture des accords bilatéraux avec la France avec retrait immédiat, de la mise en cause du fonctionnement du Franc CFA ou encore du positionnement militaire russe en Afrique avec le groupe militaire Wagner. En venant en Afrique marqué ainsi leur présence sur le continent, ces puissances recours à un soft power soutenu par une importante production discursive institutionnelle « où chacun se donne le droit non seulement de maintenir, mais aussi d'essayer de faire prévaloir sa position dans ses composantes idéologiques et identitaires » (R. Amossy, 2014 :245). Ces énonciations discursives institutionnelles en même temps qu'elles sont porteuses des visions et des doctrines (le positionnement) de leur émetteur, sont également la matérialisation de l'endiguement (annihilation) de l'influence adverse. Dans un tel contexte, où l'activité discursive n'est ni neutre dans sa conception ni dans sa production émerge un ensemble d'interrogation majeures. Ainsi, à partir de quelle modalité discursive émerge ce discours institutionnel de positionnement ? Comment s'y construit l'image de soi (positionnement) et comment s'y déconstruit (annihilation) celle de l'adversaire-ennemi ? Quels sont les principes de la visée d'influence sous-jacents dans ces productions ? Sont-

ils informatifs ou propagandistes ? En quoi ces discours modifient-ils l'espace sémantique africain ?

## **1. Cadre théorique et constitution du corpus**

### **1.1. Référence théorique**

Nos analyses dans le cadre de cette étude se feront aux prismes de la théorie des genres et de la visée discursive développée d'une part par J.M. Adam (1992 ; 1997 ; 2011) et d'autre part par P. Charaudeau (1995 ; 1997 ; 2010). S'inscrivant dans le champ de l'analyse du discours, cette approche modale des discours inspirée par la réflexion typologique, s'évertue à mettre en exergue les mécanismes qui institutionnalisent une production langagière de manière plus ou moins prototypique tels que le narratif, l'argumentatif ou l'explicatif. Ainsi, la détermination des mécanismes macro-compositionnels d'une production discursive concoure à cerner son "ancrage social", "sa nature communicationnelle" et "ses caractéristiques formelles". Or ces éléments de détermination générique du discours sont hautement performatifs. Ils permettent d'appréhender les intentions et les "principes d'influence" et les finalités construites dans et par l'activité langagière.

### **1.2. Constitution du corpus**

La nécessité de la constitution du corpus de notre étude nous a conduit à explorer des canaux médiatiques à travers lesquels les discours de l'étude ont été diffusés. La constitution de ce corpus médiatique a été soumise à la condition de commensurabilité des données langagières recueillies. Pour V. Bonnet (2023 : 02) « l'univers médiatique relève des praxis sociales et culturelles et les discours écrits, oraux et multimodaux constituent les corpus ». Ainsi, nous avons

recueilli les productions discursives de la ministre française de l'Europe et des Affaires étrangères, Catherine Colonna et du ministre russe des Affaires étrangères Sergeï Lavrov à travers plusieurs canaux médiatiques. S'ajoute également à notre corpus la réaction de quelques dirigeants africains face aux discours eurasiens. Nous avons eu recours à plusieurs médias, en l'occurrence, le site internet Vie Publique, Afrique Média, Jeune Afrique, France24 et RFI. Ces discours ont été prononcés dans différents pays sur le continent africain dans le cadre de la vaste offensive diplomatique entreprise par ces deux puissances européennes entre décembre 2022 et juin 2024.

## **2. Formes de discours institutionnalisées et construction des logiques de positionnement et/ou d'annihilation**

La parole publique des institutions incarnées et portée par les représentants mandatés par celles-ci se déploie sous un prisme onto-politique. Dire au nom de l'institution s'avère être un exercice de choix et de projection en adéquation avec la puissance idéologique de l'appareil politique représenté. D'emblée, l'énonciation institutionnelle se fait dans un système de contrainte, en ce qui concerne la production, "l'infrastructure", qui elle-même influence sur sa "superstructure", en ce qui concerne l'idéologie. Pour A. Duchêne (2004 : 97), « aucune des activités discursives telles que prendre la parole, proposer des résolutions n'émane d'une spontanéité créative non contrôlée. Au contraire, ces diverses activités font l'objet d'un processus codifié par le biais d'un contrôle institutionnel ». Le cas particulier des ministres des affaires étrangères russe et français dans les pays du continent ne fait pas exception de cette orientation configurationnelle de la parole institutionnelle. S'inscrivant dans le cadre d'une offensive de rapport de force, les pro-

ductions discursives constituant notre corpus ont été élaborées par le biais de choix discrétionnaire dans le champ des classifications modales. Ainsi, en s'assignant pour objectif le marquage de l'espace politique, la défense de sa position ou encore l'annihilation de l'influence de son adversaire-ennemi, ces énonciations politiques vont faire recours à un discours de type opératif (persuader-requérir) qui prend forme dans une modalité narrative. En effet, dans la perspective discursive, le choix d'un genre particulier fait par l'énonciateur se justifie par plusieurs raisons. D'une part, le genre discursif permet la construction du propos de l'énonciateur selon des conventions qui régissent une famille de discours. A ce niveau, le genre discursif favorise l'élaboration du discours et joue un rôle représentationnel. D'autre part, du point de vue de la visée, aspect que nous développerons dans la seconde partie de cette étude, le genre de discours met à la disposition de l'énonciateur des outils sémiotiques cristallisants des significations associées aux pratiques sociales et dont l'appropriation permet l'extériorisation d'expérience culturelles sédimentées. Dans ce cadre, le genre narratif met à disposition dans la perspective sémiotique une structure constitutive du discours, un plan de structuration et un niveau d'organisation et de communication de sens. A propos de l'usage de cette modalité dans les rapports entre entités institutionnelles, Y. Delahaye (1997 : 111) dira en substance que :

« Ce modèle fonctionnel se retrouve dans les relations internationales. (...) Tout acteur tend à s'instituer en actant-sujet d'une quête dont le déroulement s'effectue dès lors à partir de son vouloir. Il existe aussi un destinataire, celui pour le compte de qui agit le sujet, le bénéficiaire de la quête. Quant à l'adjuvant et à l'opposant, il n'est pas nécessaire de les décrire.

Chacun les reconnaît (...), ennemi héréditaire ou allié fidèle, adversaire ou partenaire d'un moment. »

En effet, la narrativité repose sur une différence fondamentale, celle qui distingue les situations (états) et les actions (le faire). Cette complexité narrative met en œuvre un ensemble de données linguistiques qui constituent un système ordonné de règles qui décrit à la fois les éléments et les relations. Ainsi, la configuration narrative prend ses sources dans le structuralisme du "sens comme une différence" qui part notamment du passage du "manque" au "rétablissement de l'ordre" dans un enchaînement logico-causal. Dans notre corpus, les productions discursives institutionnelles sont corrélées à la résurgence de diverses situations de tensions (crises). Ces situations tensives qui viennent mettre en cause l'ordre initial des choses deviennent de facto les éléments déclencheurs du déploiement discursif comme le démontre les énoncés ci-dessous respectivement tenus par Catherine Colonna (CC) et Sergï Lavrov (SL) notamment en Ethiopie, au Congo Brazzaville et en Côte d'Ivoire :

(I).

CC : Nous avons évoqué les conséquences négatives de la guerre menée par la Russie en Ukraine, ses conséquences en particulier sur le continent africain.

CC : L'extension de la menace terroriste dans le Golfe de Guinée, la multiplication, par ailleurs des changements de gouvernements hors cadre constitutionnel nous inquiètent, comme nous inquiètent le recours croissant à des milices de mercenaires et la pratique croissante, également, de la manipulation de l'information.

SL : L'occident a créé un système basé sur certains principes - économie de marché, concurrence loyale, inviolabilité de la propriété privé, présomption d'innocence... : tous ces

principes ont été jetés à l'égout quand il s'est agi de faire ce que leur semblait nécessaire pour punir la Russie.

SL : Oui, la situation en Ukraine a un effet additionnel négatif sur les marchés alimentaires. Mais pas en raison de l'opération spéciale russe, plutôt à cause de la réaction absolument inadéquate de l'Occident qui a annoncé des sanctions et a déstabilisé la disponibilité de la nourriture sur les marchés.

La dynamique des énoncés ci-dessous démontre une suite de constatation faite par les énonciateurs institutionnels dans un contexte particulier de conflictualité. Cette détermination rétrograde d'évènements tensifs vise à mettre en exergue les actions subversives de l'adversaire-ennemi qui nuit à l'ordre normal et naturel des choses. Dans ce sens, l'usage des procédés de gradation par l'emploi des adverbes d'énonciation "par ailleurs", "comme", "également", ou l'énumération des principes de gouvernance traduisent dans le discours la transversalité des crises énumérées donc de l'ampleur de la capacité de nuisance de l'adversaire-ennemi. Ce dernier apporte une modification négative à la situation initiale (État 1) et induit par la même occasion une transformation (T) non favorable. Ainsi, le modèle narratif sert de socle pour développer le propos de l'énonciateur institutionnel. La transformation (T), en l'occurrence, les crises endogènes au continent et les crises exogènes dont il subit les conséquences servent d'arguments pour le double objectif de positionnement de l'émetteur et de l'endiguement de son adversaire-ennemi. C'est en cela que C. Bremond (1973 : 27) dira que « si l'approche narrative à un apport spécifique, c'est qu'elle propose des différents rôles ; protagonistes, opposant, allié, victime résistant, victime négociant ». Dans cette logique de la construction dis-

cursive dans le déploiement de leur agenda diplomatique, les ministres eurasiens vont usés de mécanismes de la modalité narrative pour préciser le rôle actantiel que devraient assurer les pays africains. En d'autres termes, la structuration de leur discours cherche à mettre en exergue un sujet de faire "adjuvant" qui associé à leur vision du monde procure plus de puissance à celle-ci tout en affaiblissant celle de l'adversaire-ennemi. Soit les énonces :

(II).

CC : Il est important sur ce sujet, et je parle comme je l'ai fait tout à l'heure en amie, il est important sur ce sujet de se souvenir qu'il y a un agresseur et un agressé. Il est important que tous disent à l'agresseur qu'il doit cesser son agression.

CC : La guerre que la Russie mène en Ukraine a des conséquences négatives sur tous les pays de la planète et il est temps, il est important que tous nous nous rassemblions pour porter ce message à la Russie, que ça suffit ! Ce qu'elle fait cause du tort à trop de pays sous toutes les latitudes et qu'il faut maintenant qu'elle ait un autre comportement. A ce titre, nous avons des attentes à l'égard des pays africains. Nous en avons fait part.

SL : Nous apprécions la position africaine réfléchie concernant la situation en Ukraine et dans les environs. Nous savons que nos collègues africains n'approuvent pas les tentatives non déguisées des Etats-Unis et de leurs satellites européens de prendre la tête du mouvement et d'imposer un ordre mondial unipolaire.

SL : Le président Sassou a fait preuve de compréhension vis-à-vis de nos actions. Il comprend bien que l'Ukraine c'est un instrument de l'Occident dont l'objectif est d'infliger une défaite stratégique à la Russie.

Ces énoncés tout en étant prescriptifs, enjoignent leurs destinataires à adopter une posture axiologique bien précise. Cette posture que doit ou devrait prendre les pays africains se démarque comme une ressource essentielle dans la balance de la confrontation des volontés antagonistes. Pour ce faire, les énonciateurs diplomatiques font recours à des micro-actes directifs dont la fonction est de mobiliser l'interlocuteur. Ainsi, les constructions modales telles que "il est important" utilisé à quatre reprises, "il est temps" ou encore "qu'il faut", "nous avons que" matérialisent les intentions dans l'énonciation institutionnelle dans la quête d'allié. A propos des micro-actes directifs dans le discours, V. Allouche (2013 :52) soutient qu'«il s'agit de faire agir quelqu'un, un groupe : proposer une action suggérer une solution à quelqu'un conseiller un itinéraire ». Le genre narratif offre ainsi le cadre matériel et les éléments langagiers qui permettent au discours institutionnel de porter sa cause et de promouvoir sa quête. La sollicitude des puissances eurasiennes à l'égard des pays africains s'enrobe d'une intentionnalité qui contribuera à bénéficier de l'aide de ceux-ci par leur affiliation exclusive. Toute chose qui permettra au protagoniste qui bénéficiera de cette alliance d'avoir de l'ascendance sur son adversaire-ennemi. Qui plus est, permettra à l'état initial (E1) transformé (T) négativement par l'intervention de l'adversaire-ennemi d'être réhabilité pour aboutir à un état final (E2) satisfaisant. Par ailleurs, l'énonciateur institutionnel va orienter son propos vers la promesse de situations heureuses pour lui et allié, si bien entendu, l'adversaire-ennemi est débouté et neutralisé dans son action subversive. C'est dans cette logique les énoncés suivants s'inscrivent :

(III).

CC : Le partenariat entre notre ensemble qu'est l'UE et l'ensemble qu'est l'UA se renforce. Nous sommes voisins, la constitution d'une zone de libre-échange sera un élément décisif de cette intégration. Nous sommes là pour vous aider.

CC : La Côte d'Ivoire va mieux, ses performances économiques sont bonnes. Et nous sommes là, avec d'autres partenaires, pour aider à construire ses progrès remarquables.

SL : Nous avons décidés d'élargir notre chiffre d'affaire. Nous continuerons à aider le Burkina Faso à résoudre les problèmes humanitaire en lui fournissant les produits alimentaires et les engrais russes. Nous fournissons et continuerons de fournir des produits militaires qui assurent la capacité de défense du Burkina Faso.

SL : Nous poursuivons une coopération militaire et militaro-technique intensive dans l'intérêt du renforcement de la capacité de défense de la République du Congo. Dans un avenir proche, un laboratoire russo-congolais conjoint pour la détection et prévention des maladies infectieuses sera créé au Congo.

A la suite de la maturation du propos institutionnel par la recherche d'allié dans la quête de la victoire sur l'adversaire-ennemi, le discours institutionnel va introduire dans sa trame, en conformité avec son socle narratif, l'éventualité d'une promesse, d'une gratification potentiellement bénéfique à l'allié. Cette configuration particulière du discours institutionnel se fait dans la logique d'établir l'état final (E2) après avoir triompher de la transformation (T) négative induite par l'adversaire-ennemi. Pour ce faire, le recours à des micro-actes promissifs devient une caractéristique compositionnelle de cette production. Pour V. Alouche (2013 :23), les micro-actes promissifs dans le discours « ont pour visée d'exprimer des engagements... promettre à

quelqu'un, à un groupe de faire certaines actions, s'engager à faire certaines actions. Dans ce contexte, le producteur se met dans la situation de devoir agir dans le futur ». En promettant à l'allié-adjuvant des éléments qui lui seront bénéfiques, celui-ci veut pousser celui-là à l'action. Cette approche discursive est d'un pragmatisme opérationnel pour l'énonciateur institutionnel. En somme, l'activité discursive des chefs de la diplomatie française et russe en terre africaine s'établit par la médiation de la narration. Cette modalité discursive leur fournit les éléments langagiers de forme pour justifier et mettre en discours leurs visions du monde. Pour M. Angenot (2008 : 277), « les diverses visions du monde diffèrent non par leurs thèmes mais par la façon dont elles sont argumentées et justifiées ». C'est dire que l'existence et la vie d'une vision particulière du monde est tributaire de sa mise en discours et les modalités discursive, ici le narratif, sont les matrices dans lesquelles elles prennent formes. Toutefois, cette ressource d'intelligibilité qu'est le narratif n'est que la première mécanique discursive dont fait usage l'énonciateur institutionnel, la seconde mécanique linguistique dont il use contribuera à donner vie à son intentionnalité ou encore à la visée de son discours.

### **3. Principe d'élaboration de l'intentionnalité psychosociale dans l'énonciation institutionnelle**

Le contexte agonale dans lequel émergent les productions discursives russe et française en terre africaine nous enjoint à interroger le pourquoi et le comment de cette approche diplomatique. Si le comment trouve sa réponse dans la première partie de cette étude, le pourquoi lui trouvera sa réponse dans la visée discursive construite à travers et par la matérialité langagière. En effet, pour P. Charaudeau

(2010 :05), « toute théorie du discours implique que soit déterminée les différents niveaux d'organisation du fait langagier ». Ainsi, les énonciations institutionnelles ne se contentent pas de l'usage particulier d'un genre discursif, ici la modalité narrative, mais également s'assignent dans une ambition de praxie sociale, une finalité psychosocio-communicative. Pour donner vie à cette ambition d'influence psychosociale dans la compétition stratégique qui l'oppose à l'autre, l'énonciateur institutionnelle va faire recourt à une visée toute particulière. Celle de se muer en une instance informative, l'instance qui apporte l'information vraie, en d'autres termes, une mission de contre-propagande. En effet, comme le souligne Y. Grinshpun (2023 :58), « c'est toujours l'adversaire qui use de la propagande... c'est-à-dire la tentative d'influencer les idées en vue de faire triompher une vision du monde et une construction idéologique ». Dans ce cadre, chacun des protagonistes institutionnels se donnent la mission salvatrice de rétablir les principes de fonctionnement de la démocratie mis à mal par l'autre en vue de faire barrage à la propagande adverse. Et ce dans la logique de « répondre à l'exigence démocratique qui veut que l'opinion publique soit éclairée sur les évènements qui se produisent dans l'espace public » (P. Charaudeau 2010: 08). Toutefois, étant établi qu'il existe un lien de causalité entre co(n) texte d'une production discursive et sa finalité, la visée informative d'un discours qui s'assigne une mission de contre-propagande (inhiber l'influence de l'autre en prêchant le vrai) peut lui aussi être propagandiste dans sa mise en scène. En effet, le discours informatif et le discours propagandiste ont en commun d'être déployer dans l'espace public. Leur matérialité langagière peut prêter à confusion, ce qui procure à l'énonciateur une marche de manœuvre qui

donne lieu à des approches manipulatoires. Avant d’en venir à nos analyses, nous allons voir dans le tableau ci-dessous les principes d’élaboration de la visée informative ou propagandiste dans une production discursive :

| <b>Composante</b>                  | <b>Discours informa-<br/>tif</b>  | <b>Discours propa-<br/>gandiste</b>  |
|------------------------------------|---|--|
| <b>Objectif</b>                    | “faire savoir”<br>pour “faire sa-<br>voir”  | “faire savoir”<br>pour “faire faire”   |
| <b>Dispositif</b>                  | Pas d’instance ad-<br>verse   | Instance adverse   |
| <b>Instance locu-<br/>trice</b>    | - Autorité de sa-<br>voir<br>- Source supposée<br>vérifiable et im-<br>putable “volon-<br>taire”                                  | - Autorité en<br>question<br>- Source vérifiable<br>non imputable<br>“volontaire”  |
| <b>Instance desti-<br/>nataire</b> | Bénéficiaire du<br>savoir   | - Bénéficiaire au<br>terme d’une ac-<br>tion   |
| <b>Contenus</b>                    | <u>Objet de savoir :</u><br>“est” / “a été”<br>Discours sans ap-<br>préciation<br><br><u>Type de valeur :</u><br>“ni bien ni mal” | <u>Objet de savoir :</u><br>“est” / “a été”<br>Discours apprécia-<br>tif<br><u>Type de valeur :</u><br>“bien contre mal” |

Tableau des composantes discursives inspiré de P. Charaudeau (2010).

En indiquant les principales composantes du discours informatif et du discours propagandiste, ce tableau nous permet de faire une approche circonstanciée de notre corpus. Dans ce sens, les productions discursives de notre corpus relèvent plus du discours propagandiste que du discours informatif. En effet, les "contenus" qui émergent des discours mis à l'étude arborent des relents axiologiques. Les énonciateurs institutionnels mettent en avant une logique du "bien" prôné par leur vision du monde contre le "mal" résultant de l'approche de l'adversaire-ennemi comme le soulignent les énoncés suivants :

(IV).

SL : La situation actuelle est une tragédie pour le peuple libyen. Et ses malheurs ont commencé en 2011, lorsque l'Occident principalement en la personne des membres de l'OTAN et avec le soutien de Barack Obama, a détruit l'Etat libyen en violation de toutes les normes du droit international y compris les résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité sur le règlement libyen.

SL : Des questions nous ont été posées par des représentations de l'Agence France Presse et BBC Afrique. Vous travaillez ici, vous pouvez le faire dans n'importe quel pays. Mais, vos collègues russes sont interdits pratiquement dans toute l'UE. La liste noire des journalistes et des agences entières continue de s'allonger.

CC : Les autorités issues du double coup d'état au Mali ont dû faire recours à des mercenaires, à des milices russes, Wagner, pour les nommer, qui non seulement sont d'une grande inefficacité pour lutter contre les mouvements terroristes, mais qui, elles-mêmes commettent des exactions sur les populations.

CC : La guerre que la Russie a choisie d'engager en Ukraine, elle a des conséquences négatives pour le monde entier. C'est une guerre cruelle et qui dure mais il y a des conséquences économiques pour l'ensemble des pays du monde, évidemment pour l'Afrique.

Ces énoncés traduisent le relent propagandiste des productions discursives institutionnelles française et russe en terre africaine. Ces énonciateurs institutionnels se donnent pour rôle de manière "volontaire" en effet d'instruire leurs interlocuteurs sur la nature réelle (nature dissimulée) de leur adversaire-ennemi. En le faisant, il assigne une mission axiologique à leur production discursive, celle de mettre au grand jour les contre valeurs (le mal) qui sous-tend les actions de l'adversaire-ennemi. En mettant en exergue les actions subversives de l'autre, en l'occurrence, "la destruction d'un Etat", "la censure de la presse", "la cruauté de la guerre et ses conséquences" ou encore "les exactions contre les populations", ces discours veulent non seulement « faire-savoir » les dérives de l'instance adverse dans l'objectif de « faire-penser ». La recherche de l'influence dans cette logique passe alors par la subtile approche praxéologique de « faire-penser » pour « faire-faire ». Les opinions publiques et politiques africaines sont ainsi soumises à des pratiques langagières d'influence indirectes qui visent plus à émouvoir qu'à faire réfléchir. Par ailleurs, ce discours propagandiste institutionnel dans la logique de son mécanisme langagier du « faire-savoir » pour « faire-faire » va laisser entendre à son interlocuteur son souci de militer pour le « bien » contre le « mal ». En d'autres termes, l'idéologie prônée par l'énonciateur institutionnel serait bénéfique à son interlocuteur. Dans ce sens, il s'efforce de faire

miroiter à celui-ci le bon côté de l'histoire en somme. Soit les énoncés :

SL : Nous soutenons constamment et fermement les justes revendications des pays africains qui veulent se débarrasser des vestiges des pratiques désormais néocoloniales poursuivies par les anciens colonisateurs.

SL : En ce qui concerne l'agriculture, la production d'engrais et de produits pharmaceutiques, nous continuerons à aider le Burkina Faso à résoudre les problèmes humanitaires en lui fournissant des produits alimentaires et des engrais russes.

CC : Nous sommes favorables à la réforme du Conseil de Sécurité depuis bien longtemps. La France, vous le savez, nous vous l'avons redit aujourd'hui, est favorable à ce que cette réforme du Conseil de Sécurité inclut une représentation du continent africain tant pour les sièges des membres permanents que pour les sièges des membres non permanents.

CC : Vous savez que nous reprenons votre slogan et nous défendons les solutions africaines aux crises africaines. Nous sommes là pour vous aider.

Ces énoncés dans la logique du discours propagandiste mettent l'instance destinataire dans la posture de celle qui est et qui sera bénéficiaire des actions de l'énonciateur institutionnel. Ainsi, la bataille pour l'influence de l'espace politique et social africain amène les ministres français et russe à faire usage d'une approche de séduction qui en réalité traduit l'ambivalence dans laquelle ces pays se trouvent en Afrique. En mettant en exergue les retombées de leur présence dans les pays africains, ils ne mentionnent nullement ce qu'eux-mêmes gagnent dans ce partenariat. Leurs productions discursives font recours à des stratégies de simplification qui évitent à l'énonciateur de faire des démonstra-

tions logiques qui pourraient lui être coûteuses. Ainsi, les syntagmes affirmatifs tels "vous le savez", "vous savez", "nous sommes là" et les syntagmes affectifs "nous soutenons", "les dirigeants... apprécient" tout en mettant l'instance réceptrice au cœur de l'acte discursif, permettent à l'instance émettrice d'essentialiser son propos, en visant directement sans explication logique l'affect et l'approbation du destinataire. Toute chose qui est caractéristique des mécanismes du discours propagandiste. Cette subtile approche de création des conditions d'influence voilée par le discours est ainsi consubstantielle aux propos institutionnel dans les situations de conflictualité ouverte et de recherche d'ascension sur l'adversaire-ennemi.

#### **4. Sensibilité de l'espace sémantique africain aux approches d'influence extérieure**

Bien que l'Afrique ait été pendant longtemps au cœur des manœuvres géostratégiques des grandes puissances, les relations du continent africain avec celles-ci ont évolué avec le temps au gré des réalités sociohistoriques et sont aujourd'hui à la croisée des chemins. En dépit de cette évolution, certaines puissances continuent de voir l'Afrique comme un terrain d'extension de leur vision politique. Ces méharistes contemporains semblent venir à la conquête du désert africain créant ainsi un champ de conflit idéologique donnant lieu à un espace sémantique par le biais de leur confrontation discursive. Selon N. Genty (2024 :07), « l'espace sémantique d'un conflit social émerge avec ce conflit en constituant une zone d'intervention des discours...afin de renforcer ou diminuer des entités sémantique ». La production discursive institutionnelle des ministres français et russe crée dans ce sens un espace sémantique

tique astreint aux idéologies de chacune des parties prenantes française et russe par le biais de leurs actions et stratégies discursives. Toutefois, cette tentative des interventions discursives eurasiennes de modifier l'espace sémantique africain en leur faveur trouve une réponse contrastée. En effet, les défis nouveaux auxquels sont confrontés les Etats africains les amènent à adopter de nouvelles formes d'expression dans les relations bilatérales. La diversification des partenariats dans la logique de la recherche de nouvelles opportunités socioéconomiques semble être devenue la norme au cœur des relations extérieures. Les questions liées aux prises de positions idéologiques et à l'affiliation à un bloc spécifique sur la scène internationale sont plus en plus relayées au second plan. Si les Etats africains restent ouverts aux anciens partenaires avec lesquels ils sont liés par l'histoire, en l'occurrence, la France et la Russie, il n'en demeure pas moins qu'ils s'ouvrent également à de nouveaux partenariats. L'exclusivité dans le partenariat et le suivisme idéologique sont ainsi en perte de vitesse. Pour R. Schierer, L. N'Dikumana et P. Walkenhorst (2011 : 03),

« l'Afrique est en pleine mutation, notamment avec la venue de nouveaux partenaires... qui jouent un rôle de plus en plus important en procurant du financement et du savoir-faire qui sont essentiel au développement de ce continent ».

Autrement dit, la nouvelle dynamique qui régit la vision diplomatique des Etats africains est orientée vers la recherche de réponses concrètes aux besoins du continent. Cette nouvelle posture africaine se démontre dans la régulation particulière de ses relations postcoloniales. Au-delà du lien historique avec le partenaire, elle consiste à prendre en compte l'intérêt actuel du continent dans les relations bilaté-

rales. Ainsi, l'espace sémantique africain développe une sensibilité dualiste face aux tentatives de modifications entreprises par la production discursive française et russe. Les pays africains ne souhaitent plus se situer au cœur de la conflictualité entre grandes puissances tel que ce fut le cas pendant la période de la guerre froide où il fallait choisir idéologiquement un camp. Cette nouvelle posture africaine s'exprime bien dans les propos du ministre des Affaires Etrangères du Tchad en ces termes : « pourquoi nos relations avec la Russie vont remettre en cause nos relations avec la France ? Nous ne sommes l'otage de personne, ni de la France, ni de la Russie, ni de la puissance d'aucun pays ». C'est dire que l'offensive diplomatique des ministres eurasiens en terre africain n'a pas créé des rapports d'exclusivité et de prise de position dans la conflictualité qui oppose ces deux puissances.

De plus, le relent propagandiste de la production discursive des ministres français et russe voile mal l'approche condescendante qui sous-tend leur production. Cette propagande active est sous-tendue par un contrat de communication où les rôles définis place l'interlocuteur africain dans une posture de maillon à instruire. Dans cette logique, l'acte discursif engagé par les énonciateurs institutionnels exclu l'approche de co-construction du but de la communication. Subséquemment, certains partenaires de l'échange langagier, en l'occurrence, la partie africaine, ne se reconnaissent pas dans la finalité de l'acte de la communication qui devrait surdéterminer les partenaires de l'échange. C'est dans ce sens que s'inscrivent les propos du président ivoirien Alassane Ouattara quand il souligne qu'« il faut qu'on se dise que nous avons une génération de chefs d'État et une jeunesse maintenant qui connaissent ses responsabilités et

qui estiment que nous ferons ce qui est bien pour nos pays, pour nos peuples. Nous ne voulons pas l'importation d'idéologie, ni de culture ni de constitution, etc... ». Cette position illustre bien ce qu'est dans les faits la nouvelle dynamique africaine dans la gestion des relations bilatérale. C'est dire que l'espace sémantique africain ne se veut plus comme un champ d'affrontement des visions étrangères aux réalités du continent. Bien que le continent ne soit fermé à aucun partenaire, les relations issues du post-colonialisme ne sont toutefois plus au premier rang. Pour preuve, les nouveaux partenaires tels que les BRICS s'affirment un peu plus sur le continent, notamment, sur le plan économique en apportant des solutions concrètes aux besoins africains, notamment, les financements, les infrastructures, la savoir-faire etc..... Ce qui donne lieu à un rééquilibrage des influences sur le continent et entérine la perte d'influence des partenaires traditionnels, en l'occurrence, la France et la Russie. Ces partenaires traditionnels du continent gagneraient à appréhender leur relation avec l'Afrique en dehors de leur opposition idéologique et conceptuelle et l'orienter plus vers un partenariat économique profitable à toutes les parties.

## **Conclusion**

Les productions discursives institutionnelles dans le cadre diplomatique entre entités étatiques sont porteuses de la réalité des rapports de force symbolique et d'influence idéologique. Nous nous sommes penchés dans cette étude sur la production discursive institutionnelle en terre africaine de deux grandes puissances européennes ayant avec le continent des liens historiques, notamment, la France et la

Russie dans le contexte d'une offensive diplomatique menée par leurs ministres des Affaires étrangères. Offensive entreprise dans un contexte de crises multiformes tant sur le continent africain qu'en dehors, emmenant ces pays à venir plaider leurs causes en Afrique pour d'une part consolider leur position et d'autre part endiguer celle de l'autre considéré comme adversaire-ennemi. Pour ce faire, nos analyses se sont fondées sur les théories de l'analyse du discours portées par J.M. Adam et P. Charaudeau qui se caractérisent non seulement par la mise en exergue des genres discursifs institutionnalisés mais aussi par l'examen de la visée communicative de ceux-ci. Ainsi, les discours institutionnels des chefs de la diplomatie française et russe se situent en global dans la modalité discursive narrative. Cette modalité offre à l'énonciateur institutionnel les éléments de construction de son propos en s'attribuant à lui-même le rôle mélioratif tout en affublant son adversaire-ennemi du rôle péjoratif. Le narratif dans ce contexte met à la disposition de l'énonciateur institutionnel les éléments langagiers qui lui assurent un positionnement favorable vis-à-vis de son interlocuteur et lui permet d'endiguer l'influence de son adversaire-ennemi. Dans cette logique de positionnement, les mécanismes de la visée de cette production discursive portent à confusion quant à leur appartenance à la visée informative ou à la visée propagandiste. A l'analyse, nous avons mis en exergue que l'approche discursive dont fait usage ces énonciateurs institutionnels sont consubstantielle à la visée propagandiste. Et enfin, l'impact de cette production discursive sur l'espace sémantique semble contrasté. En effet, l'Afrique se veut désormais mondialisé et elle milite activement à la recherche et à la préservation de ses intérêts propres dans une logique de relations multilatérales. La période de

l'exclusivité bilatérale et du suivisme idéologique qui ont fait date dans les stratégies des grandes puissances vis-à-vis du continent africain sont de plus en plus mis en causes par les pays africains. En somme, nous retenons que les rapports de la France et de la Russie avec le continent africain ne doivent plus s'envisager sous les auspices de la conflictualité qui oppose ces deux puissances sur le plan idéologique. Ces rapports doivent plutôt se construire sur les projections des intérêts économiques mutuels des parties africaines et eurasiennes sans actions subversives d'influence idéologique et de volonté d'orienter les prises de position des pays africains sur la scène internationale.

## Bibliographie

- Adam J. M., (2011), *Genre de récit, narrativité et généricité des textes*, Louvain-la-Neuve (B), édition Academia, Coll. « Sciences du langage : carrefour et points de vue ».
- Arkhangelskaya A., (2013), « Le retour de Moscou en Afrique subsaharienne ? Entre héritage, multilatéralisme et activisme politique », *Afrique Contemporaine*, N° 248, Vol. 4, p. 61-74.
- Allouche V., (2013), *Pour la production des discours : Actes et stratégies*, Paris, L'Harmattan.
- Audinet M. & Limonier K., (2022), « Le dispositif d'influence informationnelle de la Russie en Afrique subsaharienne : un écosystème flexible et composite », *Questions de Communication*, N° 41, p. 129-148.
- Angenot M., (2008), *Dialogues de sourds, traité de rhétorique antilogique*, Paris, Fayard/Mille et Une nuits.

- Bissué Bi N'Ze A., (2021), « Centrafrique : la Russie dans le pré-carré français », *Recherches Internationales*, N° 121, p. 83-100.
- Bonnet V., 2023, « Les médias, du corpus à l'objet », *Cahiers de praxématique*, N°79, p. 01-07.
- Bremond V., (1973), *Logique du récit*, Paris, Seuil.
- Charaudeau P., (2010), « Il n'y a pas de société sans discours propagandiste », in Ollivier-Yanic C. & Rinn M., (dir), *Communication de l'Etat et gouvernement social*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble.
- Delahaye Y., (1977), *La frontière et le texte*, Paris, Payot.
- Duchêne A., (2004), « Construction institutionnelle des discours : idéologies et pratiques dans une organisation supranationale », *REVUE TRANEL (Travaux Neuchâtelois de Linguistique)*, N° 40, p. 93-115.
- Genty N., (2024), « Étude de la conflictualité : les rapports des prolégomènes à une sémantique des conflits sociaux d'Alfredo Lescano », *Argumentation et analyse du discours*, N° 32, p. 01-17.
- Grinshpun Y., (2023), *La fabrique des discours propagandistes contemporains. Comment et pourquoi ça marche ?*, Paris, L'Harmattan, Coll. Quête de sens.
- Schiere R., N'Dikumana L. & Walkenhorst P., (2011), *La Chine et l'Afrique : un partenariat pour le développement ?*, Tunis, Rapport Groupe de la Banque africaine de développement.